

Je constate que ces messieurs n'applaudissent plus.

Monsieur le président, on nous annonce un déficit prévu de quelque 335 ou 350 millions de dollars et je suis convaincu que si le gouvernement faisait vraiment son devoir, le déficit serait beaucoup plus élevé; de fait, s'il ne s'élève pas plus qu'à 335 millions de dollars, c'est que le gouvernement aura omis de faire ce qu'il devrait faire.

Par exemple, nous sommes en mesure de constater,—et cela a été dit et déclaré par tous les économistes,—que la Caisse d'assurance-chômage a diminué de façon dangeueuse. A mon sens, monsieur le président, il n'y a que deux moyens de régler ce problème. Il faudrait y verser une somme de 300 ou 400 millions de dollars afin de la replacer dans une situation heureuse. Or, il n'y a que deux moyens de prélever cette somme: il faudrait la prendre à même le revenu consolidé du pays, ce qui ajouterait au déficit prévu, ou encore relever le taux des contributions, ce qui signifierait un impôt additionnel imposé à tous ceux qui travaillent au pays.

Des deux façons, la situation serait mauvaise, et je crains bien que le gouvernement n'ait pas le courage de poser le geste qui s'impose dans une situation semblable.

Monsieur le président, il est une autre question que le gouvernement n'a pas attaquée et semble ne pas vouloir attaquer. C'est celle des employés du Service civil.

Nous avons au pays des fonctionnaires qui touchent des salaires de beaucoup inférieurs à ceux payés dans l'industrie, des fonctionnaires qui touchent un salaire annuel de \$3,000 ou moins constituent un nombre imposant au sein du Service civil. Nombreux sont les fonctionnaires mariés, ayant deux, trois, quatre, cinq ou six enfants qui n'apportent chez eux qu'un salaire variant entre \$50 et \$60 par semaine. A mon sens, ils sont dans une situation absolument déplorable et si le gouvernement fédéral voulait faire son devoir, il devrait accorder une augmentation générale aux employés du Service civil, et ceci entraînerait une addition de 300 ou 375 millions de dollars aux dépenses prévues pour l'année présente.

Je ne sais pas si l'on refuse de reconnaître les demandes des fonctionnaires fédéraux et l'état dans lequel ils se débattent à cause de la déclaration que faisait l'honorable ministre de la Production de défense (M. O'Hurley) au cours de l'élection complémentaire de Montmagny-L'Islet, alors qu'il disait, le 28 octobre 1958,—et notez bien que c'était lors d'une assemblée publique, monsieur le président:

On n'a pas réussi à mater les gars de la Commission du service civil, mais nous allons en venir à bout et c'est nous autres qui allons mener cette affaire-là.

[M. Caron.]

Eh bien, monsieur le président, je prétends qu'une attitude semblable de la part d'un ministre de la Couronne,—déclaration qui n'a été démentie ni par le premier ministre ni par un autre ministre,—suscite chez les fonctionnaires fédéraux, et ce malgré leurs nombreuses années de service, une crainte pour l'avenir. Ils n'osent pas se prononcer, même sur des questions qui touchent leurs besoins les plus urgents, et plus particulièrement l'augmentation de leur salaire. Il y en a quelques-uns qui osent lever la tête, mais la plupart craignent (et nous avons d'ailleurs entendu des députés répéter la même chose) que les gens de l'autre côté de la Chambre fassent jouer la guillotine contre eux.

Monsieur le président, ce ne sont pas les impôts que nous condamnons, mais bien l'administration malhabile et maladroite du gouvernement actuel. Les impôts actuels touchent tout le monde. On a beau prétendre que l'impôt sur le revenu ne frappe que ceux qui ont un revenu de \$3,000 ou plus, il n'en reste pas moins que l'impôt additionnel qui est imposé pour la pension de vieillesse touche tout le monde, ainsi que l'augmentation de la taxe de vente.

Monsieur le président, l'honorable ministre du Revenu national (M. Nowlan), traitant de l'augmentation de la taxe de vente, disait: "Qu'est-ce qu'on va dire de l'augmentation de 2c. par paquet de cigarettes?" Cette déclaration est fausse, monsieur le président; la taxe actuelle est de \$1 par mille cigarettes, ce qui représente vraiment une augmentation d'un cent par paquet de cigarettes. Toutefois, depuis que la nouvelle taxe est en vigueur, dans la province de Québec, les fabricants de cigarettes ont augmenté le prix d'un paquet de cigarettes de 3c. au lieu d'un cent. Le paquet de cigarettes qui se vendait 37c. se vend aujourd'hui 40c.; celui qui se vendait 46c. se vend maintenant 50c. Et il en est de même pour la taxe sur l'essence et pour tout. Les gens profitent de cette augmentation de taxe pour augmenter leurs bénéfices. Ceci résulte de ce que le gouvernement n'a pas prévu de quelle manière il devait faire ces augmentations et cela va nécessairement beaucoup favoriser l'inflation.

Monsieur le président, il y a deux problèmes...

M. Pigeon: L'Imprimerie nationale!

M. Caron: J'aurai l'occasion de parler de l'Imprimerie nationale, et ce ne sont pas des ignorants de la situation qui pourront m'en empêcher.

M. Pigeon: Merci du compliment.